24 NOVEMBRE 2025

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉCISIONS FINALES

BOD/AV/2025/11-01 – <u>Déclencheurs de financement complémentaire pour les paramètres stratégiques au profit du Bangladesh :</u>

Le Conseil d'administration :

1. Prend note de l'évaluation par le groupe consultatif technique indépendant (GCTI) des facteurs favorables à une transformation du système au Bangladesh, y compris ceux jugés hautement prioritaires, telle qu'énoncée à l'annexe 3 du document BOD/AV/2025/11 DOC 01 ;
2. Prend note de l'évaluation réalisée par le Secrétariat et énoncée à l'annexe 2 sur les déclencheurs de financement complémentaire figurant à l'annexe 4 ; et
3. Approuve les déclencheurs de financement complémentaire proposés au profit du Bangladesh (mesures, cibles et montants correspondants) pour accéder à une partie de l'allocation.

Tableau 1 Résumé de la requête et allocation recommandée par le Secrétariat

Tous les montants sont exprimés en USD		
a.	Allocation d'un financement pour la transformation du système[1]	48 850 000
e.	Allocation au titre du financement pour la transformation du système subordonnée à la réalisation des déclencheurs – 30 % du montant total du financement pour la transformation du système[2]	14 655 000
	Facteurs favorables hautement prioritaires et conditions d'accès à une allocation supplémentaire • Volume, équité et efficience des dépenses publiques nationales consacrées à l'éducation	

[1] La révision de l'allocation a été approuvée par le Conseil en juin 2025 (BOD/2025/06-02). Le montant initial de l'allocation était de 97,69 millions USD.

[2] Le Conseil a déjà approuvé deux montants d'allocation complémentaire (10 % du financement pour la transformation du système) en février 2025. À présent, le pays a soumis deux déclencheurs pour accéder au reliquat de 20 % du financement pour la transformation du système. Le montant du financement complémentaire a été réduit au pro rata, conformément à la révision de l'allocation décidée par le Conseil en juin 2025 (BOD/2025/06-02).

	○ Déclencheur 3 : approbation de la méthode d'allocation de financements dans le cadre du nouveau plan d'amélioration au niveau des écoles (SLIP) axé sur l'équité. L'allocation budgétaire pour le SLIP a augmenté de 10 % au cours de l'exercice 2028 (2027-2028) par rapport à l'exercice 2027 (2026-2027). (4 885 millions USD) ○ Déclencheur 4 : mise en œuvre de la formule fondée sur l'équité du décaissement du financement au titre du SLIP au cours de l'exercice 2028. (4 885 millions USD)